



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 12 octobre 2021
(OR. en)

12742/21
ADD 1

JAI 1083
ASIM 82
MIGR 226
RELEX 839
FRONT 355
VISA 208
CADREFIN 436

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	30 septembre 2021
Destinataire:	Monsieur Jeppe TRANHOLM-MIKKELSEN, secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	COM(2021) 590 final - ANNEXE 1
Objet:	ANNEXE de la COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ DES RÉGIONS Rapport sur la migration et l'asile

Les délégations trouveront ci-joint le document COM(2021) 590 final - ANNEXE 1.

p.j.: COM(2021) 590 final - ANNEXE 1



Bruxelles, le 29.9.2021
COM(2021) 590 final

ANNEX 1

ANNEXE


de la


**COMMUNICATION DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN, AU
CONSEIL, AU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL EUROPÉEN ET AU COMITÉ
DES RÉGIONS**

Rapport sur la migration et l'asile










Réaliser la feuille de route pour la mise en œuvre du nouveau pacte sur la migration et l'asile








État des lieux - Septembre 2021

 **Réalisé** (lorsque l'action était attendue de la Commission); ou **Approuvé** (lorsque l'action était attendue du Parlement européen et du Conseil)













 Pour les **propositions législatives**: accord rapide possible; pour les **actions non législatives**: en cours/progrès réalisés





 Accord possible si engagement politique fort de toutes les institutions de l'UE

Actions	Calendrier indicatif	Description	État d'avancement
Un cadre européen commun pour la gestion de la migration et de l'asile			
La Commission:			
propose un règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration, comprenant un nouveau mécanisme de solidarité	3 ^e trim. 2020	<i>Adopté en septembre 2020</i>	
propose une nouvelle législation visant à mettre en place une procédure de filtrage aux frontières extérieures	3 ^e trim. 2020	<i>Adopté en septembre 2020</i>	
modifie la proposition de nouveau règlement sur les procédures d'asile afin d'y inclure une nouvelle procédure à la frontière et de rendre les procédures d'asile plus efficaces	3 ^e trim. 2020	<i>Adopté en septembre 2020</i>	
modifie la proposition de règlement Eurodac afin de couvrir les données nécessaires au nouveau cadre pour la gestion de l'asile et de la migration dans l'UE	3 ^e trim. 2020	<i>Adopté en septembre 2020</i>	
désignera au sein de la Commission un coordinateur chargé des retours, soutenu par un nouveau réseau de haut niveau pour les retours et une nouvelle stratégie opérationnelle	1 ^{er} trim. 2021	<i>La procédure de désignation est en cours.</i>	
définira une nouvelle stratégie sur les retours volontaires et la réintégration	1 ^{er} trim. 2021	<i>Adopté en avril 2021</i>	
L'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex) devrait:			
rendre pleinement opérationnel le mandat renforcé en matière de retour et apporter un soutien sans réserve aux États membres au niveau national	4 ^e trim. 2020	<i>En cours</i>	
nommer un directeur exécutif adjoint pour le retour	2 ^e trim. 2021	<i>En cours</i>	
Le Parlement européen et le Conseil devraient:			
adopter le règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration, ainsi que le	2 ^e trim. 2021	<i>Rapport du Parlement en</i>	

règlement sur le filtrage et le règlement révisé sur les procédures d'asile		<i>préparation. Négociations en cours au sein des groupes de travail du Conseil.</i>	
accorder immédiatement la priorité à l'adoption du règlement relatif à l'Agence de l'Union européenne pour l'asile	4 ^e trim. 2020	<i>Accord politique conclu</i>	
veiller à l'adoption rapide du règlement Eurodac révisé	4 ^e trim. 2020	<i>Projet de rapport présenté en commission LIBE. Discussions au sein du Conseil relancées le 8 septembre.</i>	
veiller à l'adoption rapide de la directive révisée relative aux conditions d'accueil et du règlement relatif aux conditions que doivent remplir les demandeurs d'asile	2 ^e trim. 2021	<i>L'accord provisoire entre le Parlement et le Conseil n'a pas été approuvé par ce dernier, principalement en raison de l'approche globale adoptée.</i>	
veiller à la conclusion rapide des négociations sur la directive «retour» révisée	2 ^e trim. 2021	<i>Le projet de rapport du Parlement doit encore être adopté. Le Conseil a adopté une orientation générale partielle en juin 2019.</i>	
Un système robuste de préparation et de réaction aux crises			
La Commission:			
présente un plan de préparation et de gestion de crise en matière de migration	3 ^e trim. 2020	<i>Adopté en septembre 2020</i>	
propose une législation visant à faire face aux situations de crise et aux cas de force majeure et abrogeant la directive relative à la protection temporaire	3 ^e trim. 2020	<i>Adopté en septembre 2020</i>	
Le Parlement européen et le Conseil devraient:			
accorder la priorité aux travaux sur le nouvel instrument de crise et les mener à bien	2 ^e trim. 2021	<i>Rapport du Parlement en préparation. Les discussions n'ont pas encore</i>	

		<i>commencé au sein des groupes de travail du Conseil.</i>	
Les États membres, le Conseil et la Commission devraient:			
commencer la mise en œuvre du plan de préparation et de gestion de crise en matière de migration	4 ^e trim. 2020	<i>La mise en œuvre a commencé et est en cours.</i>	●
Gestion intégrée des frontières			
La Commission:			
adopte une recommandation sur la coopération entre les États membres en ce qui concerne les activités de sauvetage des entités privées	3 ^e trim. 2020	<i>Suivi en cours, notamment avec la mise en place du groupe d'experts chargé des activités de recherche et de sauvetage</i>	●
présente des orientations destinées aux États membres afin de préciser que le sauvetage en mer ne doit pas être érigé en infraction pénale	3 ^e trim. 2020	<i>Mise en œuvre et suivi en cours</i>	●
adoptera une stratégie sur l'avenir de Schengen	1 ^{er} trim. 2021	<i>Adopté en juin 2021</i>	●
mettra en place un forum Schengen	4 ^e trim. 2020	<i>Mis en place en novembre 2020</i>	●
créera un nouveau groupe européen d'experts en matière de recherche et de sauvetage	4 ^e trim. 2020	<i>Lancé en mars 2021</i>	●
La Commission, les États membres et Frontex devraient:			
veiller à la mise en œuvre rapide et intégrale du nouveau règlement relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes	4 ^e trim. 2020	<i>Les activités de mise en œuvre sont en cours dans les différents domaines couverts par le règlement relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes.</i>	●
garantir la mise en œuvre et l'interopérabilité de tous les systèmes informatiques à grande échelle	4 ^e trim. 2023	<i>En cours. La Commission maintient le suivi de la mise en œuvre et son soutien aux États membres.</i>	●
Renforcer la lutte contre le trafic de migrants			
La Commission:			

présentera un nouveau plan d'action de l'Union contre le trafic de migrants pour la période 2021-2025	2 ^e trim. 2021	<i>Adoption le 29 septembre 2021</i>	
examinera comment renforcer l'efficacité de la directive sur les sanctions à l'encontre des employeurs	4 ^e trim. 2020	<i>Adoption le 29 septembre 2021</i>	
intégrera la lutte contre le trafic de migrants dans les partenariats avec les pays tiers	4 ^e trim. 2020	<i>En cours</i>	
Collaborer avec nos partenaires internationaux			
La Commission, en étroite coopération avec le haut représentant et les États membres:			
entamera immédiatement les travaux afin d'élaborer et d'approfondir des dialogues et des partenariats adaptés, complets et équilibrés sur la migration	4 ^e trim. 2020	<i>Les travaux ont été lancés et sont en cours avec plusieurs pays dans le cadre des dialogues et partenariats existants.</i>	
augmentera l'aide aux personnes qui en ont besoin et à leurs communautés d'accueil	4 ^e trim. 2020	<i>En cours</i>	
renforcera le soutien apporté pour améliorer les perspectives économiques et lutter contre les causes profondes de la migration irrégulière	4 ^e trim. 2020	<i>En cours</i>	
accordera une importance accrue à la migration dans la programmation des nouveaux instruments lors du prochain cadre financier pluriannuel	4 ^e trim. 2020	<i>La programmation est en cours.</i>	
examinera les possibilités de nouveaux accords et arrangements européens de réadmission	4 ^e trim. 2020	<i>En cours</i>	
utilisera le code des visas comme mesure pour inciter et améliorer la coopération en matière de facilitation des retours et des réadmissions, tout en se préparant aux nouvelles dispositions du règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration	1 ^{er} trim. 2021	<i>Premier rapport adopté en février 2021</i>	
fera avancer la recommandation sur les voies légales d'accès à la protection dans l'UE, dont la réinstallation	4 ^e trim. 2020	<i>En cours</i>	
développera avec les principaux pays partenaires des partenariats européens destinés à attirer les talents	4 ^e trim. 2020	<i>En cours</i>	
Le Parlement européen et le Conseil devraient:			
conclure rapidement les négociations sur le règlement-cadre relatif à la réinstallation et à l'admission humanitaire	4 ^e trim. 2020	<i>L'accord provisoire entre le Parlement et le Conseil n'a pas été</i>	

		<i>approuvé par ce dernier, principalement en raison de l'approche globale adoptée.</i>	
Attirer les compétences et les talents vers l'UE			
La Commission:			
lancera un débat sur les prochaines étapes en matière de migration légale et ouvrira à cet effet une consultation publique	3 ^e trim. 2020	<i>Les résultats de cette consultation ont été publiés en mars 2021.</i>	
proposera un train de mesures relatives aux compétences et aux talents, et notamment une révision de la directive sur les résidents de longue durée et de la directive «permis unique», ainsi que le recensement des options qui existent en ce qui concerne l'élaboration d'un réservoir de talents européen	4 ^e trim. 2021	<i>En cours de préparation</i>	
Le Parlement européen et le Conseil devraient:			
achever les négociations concernant la directive «carte bleue européenne»	4 ^e trim. 2020	<i>Accord politique trouvé en mai 2021</i>	
Soutenir l'intégration pour construire des sociétés plus inclusives			
La Commission:			
adoptera un plan d'action global sur l'intégration et l'inclusion pour la période 2021-2024	4 ^e trim. 2020	<i>Adopté en novembre 2020</i>	
mettra en œuvre un partenariat européen renouvelé pour l'intégration avec les partenaires sociaux et économiques et examinera les possibilités de coopération future dans le domaine de la migration des travailleurs	1 ^{er} trim. 2021	<i>En cours</i>	